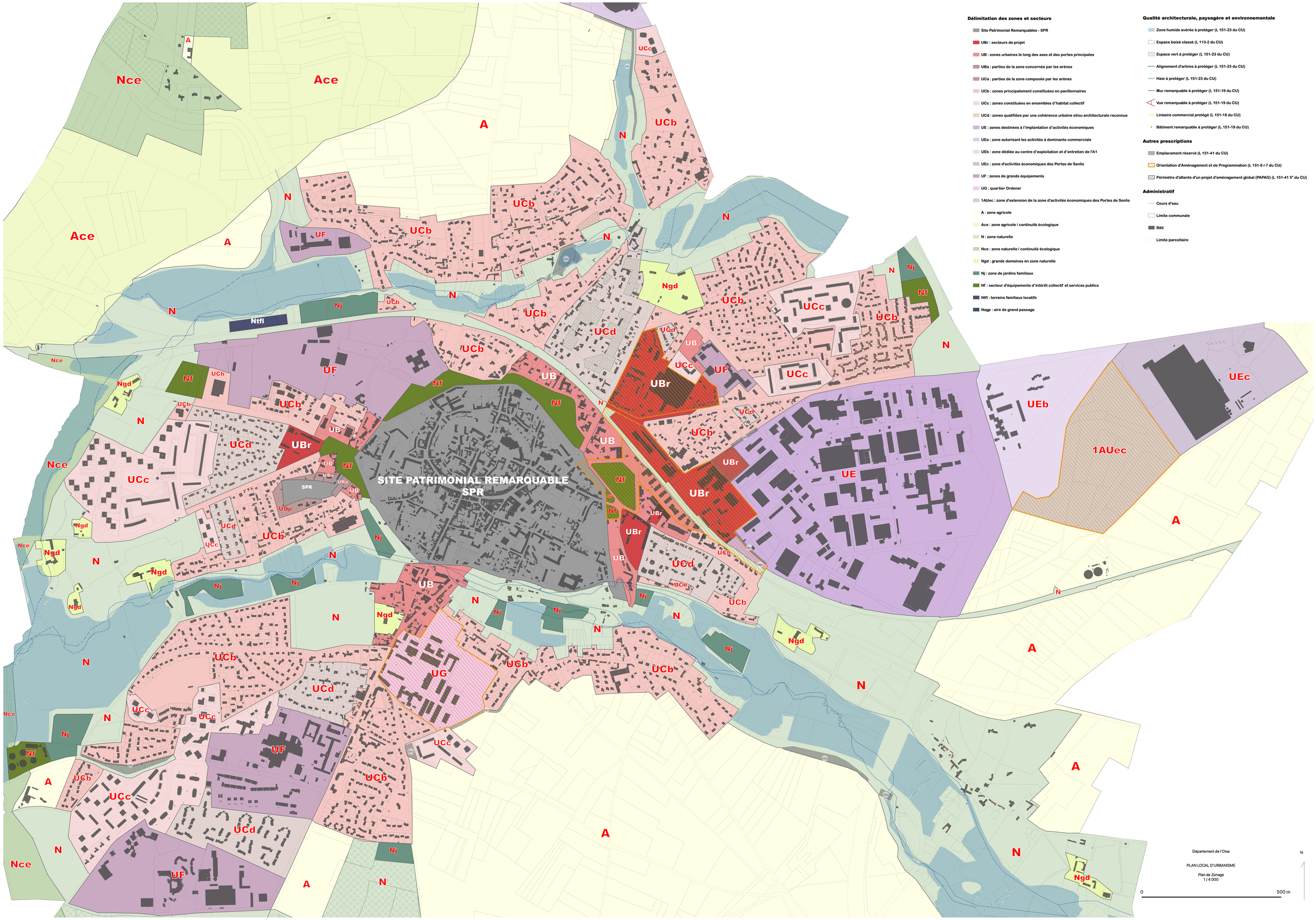
SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
SPR
Nce
Ace
A
N
UCb
UCc
UCd
UF
UB
UBr
UBa
Nj
Nf
Ngd
Ntfl
UG
UE
UEb
UEc
1AUec
Délimitation des zones et secteurs
Site Patrimonial Remarquables - SPR
UBr : secteurs de projet
UB : zones urbaines le long des axes et des portes principales
UBa : parties de la zone concernée par les arènes
UCa : parties de la zone composée par les arènes
UCb : zones principalement constituées en pavillonnaires
UCc : zones constituées en ensembles d'habitat collectif
UCd : zones qualifiées par une cohérence urbaine et/ou architecturale reconnue
UE : zones destinées à l'implantation d'activités économiques
UEa : zone autorisant les activités à dominante commerciale
UEb : zone dédiée au centre d'exploitation et d'entretien de l'A1
UEc : zone d'activités économiques des Portes de Senlis
UF : zones de grands équipements
UG : quartier Ordener
1AUec : zone d'extension de la zone d'activités économiques des Portes de Senlis
A : zone agricole
Ace : zone agricole / continuité écologique
N : zone naturelle
Nce : zone naturelle / continuité écologique
Ngd : grands domaines en zone naturelle
Nj : zone de jardins familiaux
Nf : secteur d'équipements d'intérêt collectif et services publics
Ntfl : terrains familiaux locatifs
Nagp : aire de grand passage
Qualité architecturale, paysagère et environnementale
Zone humide avérée à protéger (L 151-23 du CU)
Espace boisé classé (L 113-2 du CU)
Espace vert à protéger (L 151-23 du CU)
Alignement d'arbres à protéger (L 151-23 du CU)
Haie à protéger (L 151-23 du CU)
Mur remarquable à protéger (L 151-19 du CU)
Vue remarquable à protéger (L 151-19 du CU)
Linéaire commercial protégé (L 151-16 du CU)
Bâtiment remarquable à protéger (L.151-19 du CU)
Autres prescriptions
Emplacement réservé (L 151-41 du CU)
Orientation d'Aménagement et de Programmation (L 151-6 /-7 du CU)
Périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG) (L 151-41 5° du CU)
Administratif
Cours d'eau
Limite communale
Bâti
Limite parcellaire
Département de l'Oise
PLAN LOCAL D'URBANISME
Plan de Zonage
1 / 4 000
0
500 m
N